



*Troll du Caveau*  
1860 Aigle

*Association de jeux de rôles Grandeur Nature*  
*active dans le Chablais et la Gruyère*

## Autorisation de participation

*Pour les mineurs de moins de 16 ans*

Par la présente, le signataire accepte que la personne dont il est le représentant légal participe à l'événement organisé par l'association « Troll du Caveau », soit :

### **Jeu de Rôles Grandeur Nature « Ile Mystérieuse »**

*Du 11 au 13 juillet 2025, à la cabane du Cribelet de Villy, à Ollon, Vaud, Suisse*

Un jeu de rôles grandeur nature réunit des participants qui se costument et interprètent leurs rôles dans un cadre donné par les organisateurs. Ceux-ci sont responsables du bon déroulement de l'événement, particulièrement en ce qui concerne la sécurité, la logistique, l'animation, etc.

#### **Conditions de participation pour les mineurs de 13 à 15 ans**

- Doit avoir une autorisation signée de son représentant légal et indiquant au moins un adulte responsable l'accompagnant. Celui-ci doit être présent dans le même groupe / campement.
- N'a pas le droit de participer à un combat, ni de porter des armes. Une exception peut être demandée aux organisateurs qui statueront sur le cas. Si l'exception est accordée, elle peut être retirée ou suspendue à tout moment durant le jeu par les organisateurs s'ils l'estiment nécessaire.
- N'a pas le droit de consommer de l'alcool.
- A généralement un rôle mineur (pas le chef de groupe, général, diplomate, etc).

#### **Conditions de participation pour les mineurs de 5 à 12 ans**

- Mêmes conditions que pour un mineur de 13 à 15 ans.
- Doit être à portée de regard et de voix de son accompagnant durant tout l'événement.
- N'a généralement pas de rôle (joue avec son accompagnant).

#### **Conditions de participation pour les mineurs de 4 ans et moins**

- Mêmes conditions que pour les mineurs de 13 à 15 ans
- Mêmes conditions que pour les mineurs de 5 à 12 ans
- Doit être aux côtés de son accompagnant durant tout l'événement.
- N'a pas de rôle en jeu (est un spectateur en costume).

Le mineur sera sous la responsabilité totale des personnes désignées par le responsable légal durant toute la durée de l'événement. Ces personnes doivent elles aussi participer à l'événement.



*Troll du Caveau*  
*1860 Aigle*

*Association de jeux de rôles Grandeur Nature*  
*active dans le Chablais et la Gruyère*

L'association et les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident qui surviendrait suite au non-respect des règles et consignes concernant l'événement, particulièrement le non-respect des conditions de participation des mineurs.

Si les organisateurs constatent que les responsables accompagnant un mineur, ou le mineur lui-même, ne respecte pas les règles de sécurité ou les conditions de participation des mineurs, ils se réservent le droit d'expulser toutes les personnes concernées sans aucun remboursement possible.

**Mineur participant à l'événement (nom, prénom et date de naissance)**

**Responsable(s) légal du mineur (nom, prénom et numéro de téléphone)**

**Si différent, accompagnant(s) du mineur (nom, prénom et date de naissance)**

**Signature(s) du(es) responsable(s) légal**

Si nécessaire nous vous contacterons par téléphone pour valider cette autorisation, qui peut être remise par l'accompagnant sur place ou scannée et envoyée par email à [gn@trollducaveau.ch](mailto:gn@trollducaveau.ch)

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Pour le Troll du Caveau, son président, Alexandre Melet  
alex@trollducaveau.ch | +41 79 704 42 51